PANTHÉON-ASSAS
UNIVERSITÉ
PARIS

CDPC
Centre de droit
public comparé

CONFÉRENCE-DÉBAT DU CDPC

LA DIGNITÉ DE LA PERSONNE HUMAINE

30 octobre 2014
Centre Panthéon - Salle des actes

Le CDPC a organisé sa septième conférence-débat. Retrouvez le programme et les supports écrits des interventions ici

À l'occasion du vingtième anniversaire de la décision du Conseil constitutionnel dite Bioéthique du 27 juillet 1994 qui a fait de la dignité de la personne humaine, « un principe à valeur constitutionnelle », et à la lumière des controverses récemment soulevées par les usages (ou non-usages) de ce principe, le CDPC a organisé une conférence-débat en confrontant quatre expériences constitutionnelles sur ce thème :

> Allemagne (Olivier JOUANJAN, professeur à l'Université Panthéon-Assas),
> Europe (Constance GREWE, juge à la cour constitutionnelle de Bosnie-Herzégovine),
> France (Philippe COSSALTER, professeur à l'Université de la Sarre),
> États-Unis (Élisabeth ZOLLER, professeur à l'Université Panthéon-Assas).

Les débats ont été présidés par M. Bruno GENEVOIS, Président de section honoraire du Conseil d'État.

Les interventions sont téléchargeables ci-contre :

Interventions à télécharger

Olivier JOUAJAN, Allemagne

Philippe COSSALTER, France
Elisabeth ZOLLER, États-Unis